

LE RECOURS AU SALARIAT PERMANENT HORS FAMILIAL ET À L'EXTERNALISATION

En 2020, 79 500 personnes travaillent de façon permanente sur les exploitations agricoles du Grand Est, soit 24 % de moins qu'en 2010. Le volume total d'emploi permanent mobilisé par les exploitations atteint 57 400 équivalent-temps-plein (ETP) en 2020 et marque une baisse de 10 % en 10 ans.

Dans les effectifs permanents, les chefs et coexploitants assurent toujours la plus grande part du travail agricole, mais la part des autres membres de la famille recule alors que celle de l'emploi salarié progresse, passant de 20 à 22 % des ETP sur la période. Les exploitations spécialisées en viticulture regroupent plus de la moitié de ces emplois salariés permanents mais le recours à ce type d'emploi progresse essentiellement dans des secteurs plus marginaux dont les volumes d'emploi sont moindres.

Le recours à l'externalisation de travaux, qui concerne 6 exploitations sur 10 en 2020, est d'autant plus fréquent que le potentiel économique de l'exploitation ou la surface exploitée sont importants. Le rôle des entreprises de travaux agricoles (ETA) s'accroît entre 2010 et 2020, en particulier en viticulture et en grandes cultures.

Baisse notable de la main-d'œuvre familiale

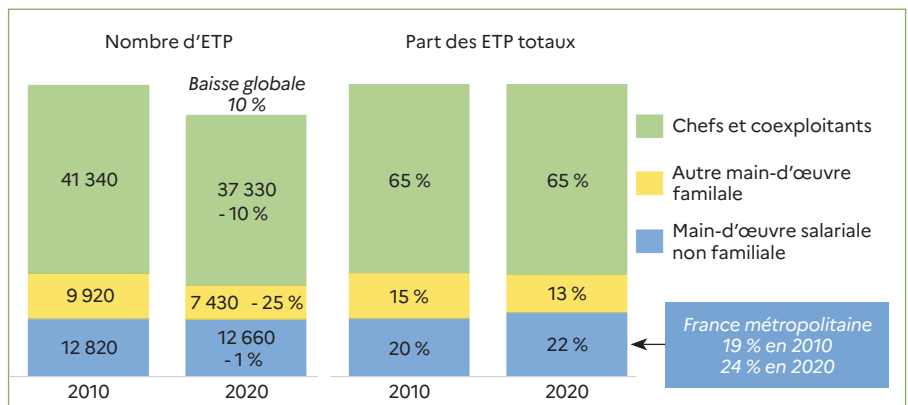
Entre 2010 et 2020, le Grand Est a enregistré une baisse de 17 % du nombre d'exploitations agricoles avec une diminution de 24 % du nombre de personnes employées de manière permanente. Mais les conséquences de cette évolution sont variables selon les différentes catégories de personnes.

Mesuré en ETP, le nombre de chefs d'exploitation et coexploitants diminue de 10 %, tout comme l'ensemble de la main-d'œuvre permanente (*Graphique 1*). En revanche, le volume de travail fourni par les autres actifs familiaux marque une baisse bien plus importante avec - 25 %, soit près de 2 500 ETP, tandis que la main-d'œuvre salariée reste quasiment stable (baisse de 1 % des ETP). Ainsi, la part du salariat permanent hors familial s'accroît dans la région entre 2010 et 2020, passant de 20 % à 22 % de l'emploi permanent total. Cette évolution est cependant plus faible que dans l'ensemble France métropolitaine pour lequel la progression atteint près de cinq points (*Carte 1*).

L'analyse selon la taille de l'exploitation montre bien cette légère progression du recours à l'emploi salarié non familial dans la plupart des cas, mais cette évolution est loin de compenser la baisse de la main-d'œuvre familiale (hors exploitants et coexploitants) (*Graphique 2*). En effet, celle-ci

Graphique 1

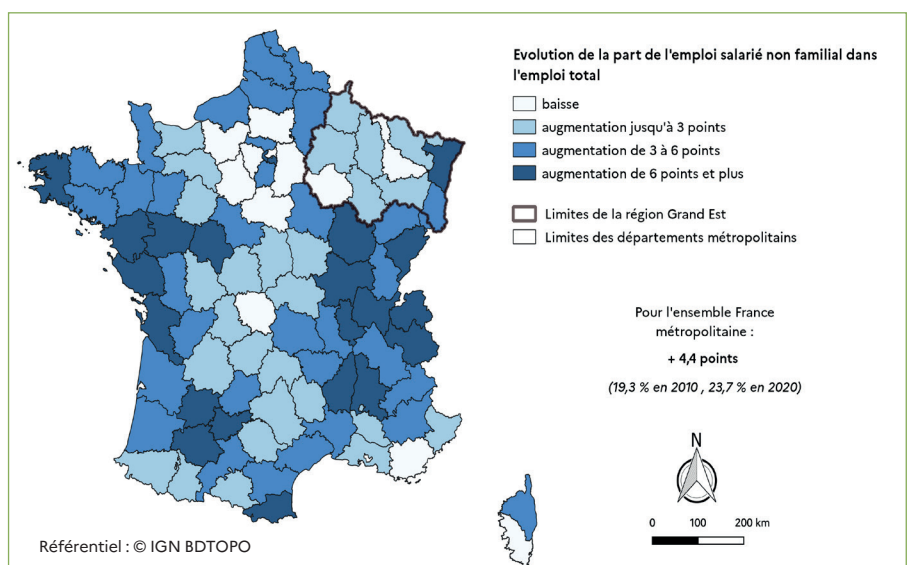
Composition de la main-d'œuvre permanente en 2010 et 2020



Champ : Grand Est - France - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Carte 1

Evolution de la part du salariat non familial dans l'emploi permanent entre 2010 et 2020 selon les départements



Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

est avant tout remplacée par la progression de la part des chefs et coexploitants, en particulier dans les plus petites structures.

Deux phénomènes peuvent permettre d'expliquer cette évolution : d'une part les chefs et coexploitants travaillent davantage sur l'exploitation (0,91 ETP par exploitation en 2020 contre 0,84 en 2010), d'autre part la main-d'œuvre familiale choisit de plus en plus le statut de coexploitant.

La moitié des permanents non familiaux travaillent en viticulture

En 2020, le secteur viticole est le premier employeur de salariés non familiaux avec plus de la moitié des emplois y représente 35 % des emplois permanents mesurés en ETP (29 % des emplois totaux). Sa place y est nettement plus importante dans certaines activités comme le maraîchage et l'horticulture (respectivement 58 % et 60 %) ainsi que l'élevage de porcins et l'élevage de volailles (58 % et 33 %). Mais ces spécialisations étant moins répandues dans la région, le volume d'emploi est relativement réduit.

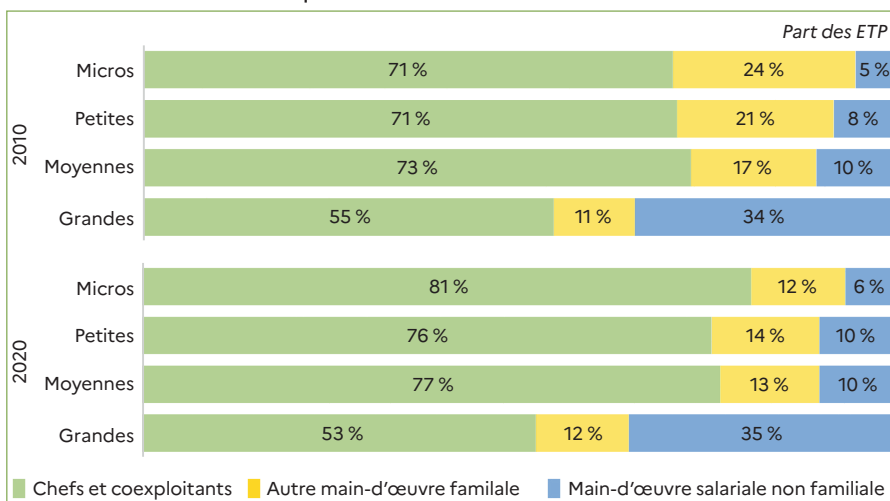
Le recours à la main-d'œuvre extérieure s'accroît dans l'élevage

L'évolution de l'importance de l'emploi salarié non familial dans l'emploi permanent est très variable selon les spécialisations. La comparaison 2010-2020 montre des situations contrastées avec une augmentation bien supérieure à la moyenne régionale dans certaines activités d'élevage (Graphique 4).

En élevage combiné de granivores (volailles avec bovins, porcins, lapins...) le nombre de salariés extérieurs augmente de 40 % alors que le nombre d'exploitations est divisé par 6. Ainsi, le nombre de salariés par exploitation passe de 0,1 ETP en 2010 à 0,9 ETP en 2020. Quoique moins marquée, la situation est assez semblable en élevage porcin avec une progression de 1,5 ETP à 2,1 ETP en dix ans. La part de l'emploi salarié non familial dans l'emploi permanent augmente également dans les

Graphique 2

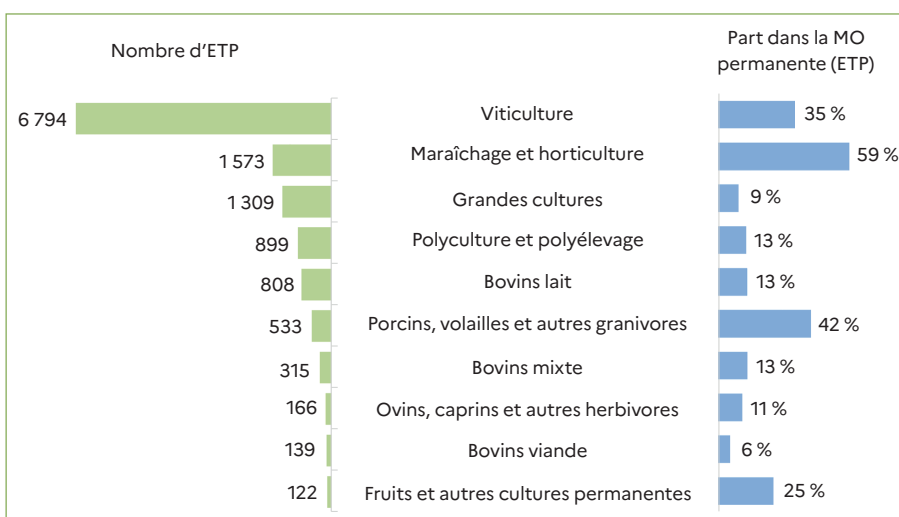
Composition de la main-d'œuvre permanente en 2010 et 2020 selon la dimension économique



Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 3

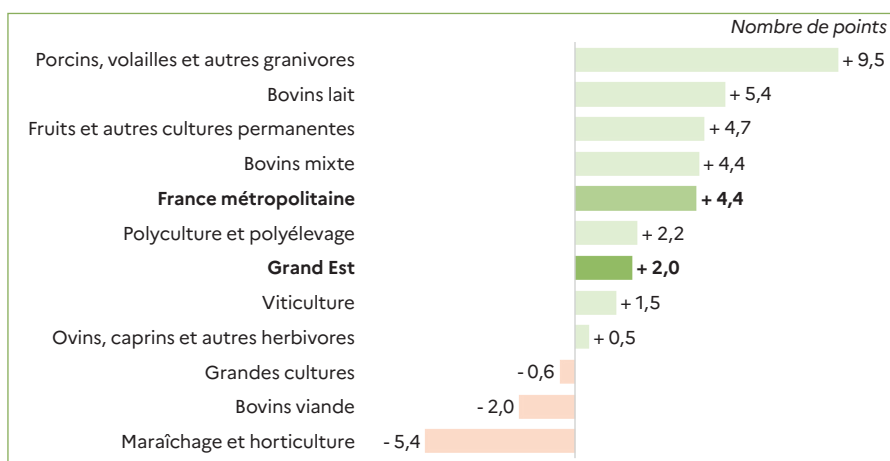
L'emploi salarié permanent selon la spécialisation en 2020



Note de lecture : l'emploi salarié permanent représente 808 ETP dans les exploitations spécialisées en bovins lait en 2020. Ce volume correspond à 13 % de la main-d'œuvre permanente de ce secteur.
Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 4

Evolution de la part de l'emploi salarié non familial dans la main-d'œuvre permanente entre 2010 et 2020



Champ : Grand Est - France - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

élevages de bovins laitiers (+ 5,4 points en bovins lait et + 4,4 points en bovins mixte) ainsi qu'en cultures fruitières (+ 4,7 points).

Plus d'une exploitation sur deux a recours à de la prestation de service

En 2020, près de 24 600 exploitations du Grand Est (60 %), ont fait appel à un prestataire de service pour un total de 3 900 ETP soit 0,16 ETP par exploitation (*Graphique 5*). Ce volume de travail représente 5,8 % de l'emploi total (permanent et saisonnier). Plus les entreprises sont grandes, plus elles sont nombreuses à avoir recours à ces services mais ce sont les exploitations de taille moyenne qui délèguent le plus de travail dans ce cadre en 2020.

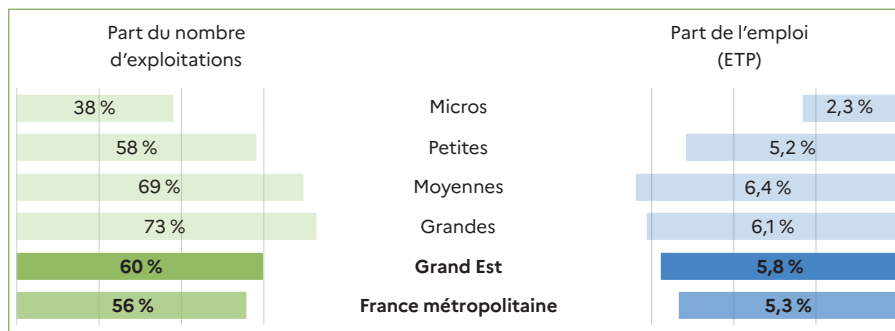
Le recours aux prestations de service est très variable selon les activités des exploitations (*Graphique 6*). Il est en particulier très fréquent en présence d'élevage laitier. Il est également notable dans des activités très représentées en Grand Est : grandes cultures, polyculture-polyélevage, viticulture.

Quelle que soit leur spécialisation, les exploitations qui ont recours à des prestations extérieures ont une SAU moyenne supérieure à la moyenne du secteur (*Graphique 7*). En Grand Est, leur surface moyenne atteint ainsi 89 hectares contre 74 hectares pour l'ensemble des exploitations et 51 hectares seulement pour celles qui n'y ont pas eu recours en 2020.

Les exploitations qui font appel à des prestataires leur confient principalement des travaux qui concernent les productions végétales et en particulier certains actes techniques liés à ces cultures (récolte, ensilage, traitements, épandage, par exemple). A noter que 20 % des exploitations de grandes cultures et 16 % des exploitations viticoles qui pratiquent l'externalisation déclarent déléguer l'ensemble des travaux de toutes leurs productions (*Graphique 8*). Cela concerne plus de 1 700 exploitations en grandes cultures (soit 13 % du total) et près de 1 400 exploitations viticoles (soit une sur dix). Dans ces structures, la part de

Graphique 5

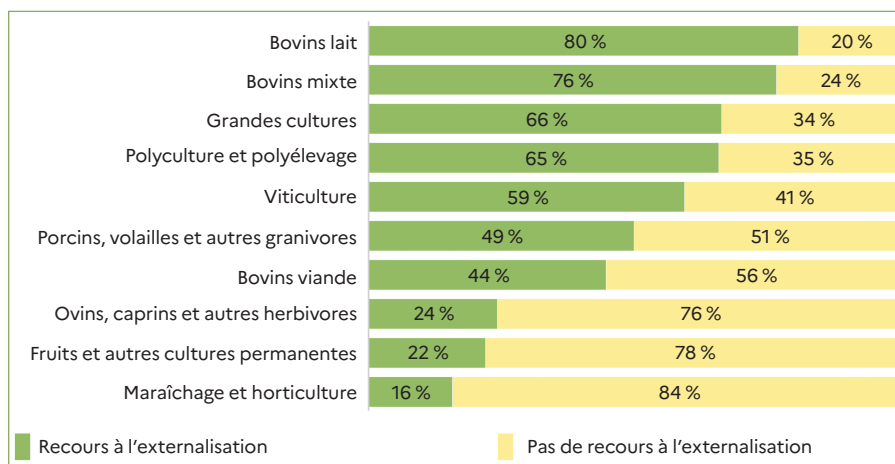
Exploitations ayant eu recours à des prestations de service en 2020* selon la taille économique



* au cours de la campagne 2019-2020
Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 6

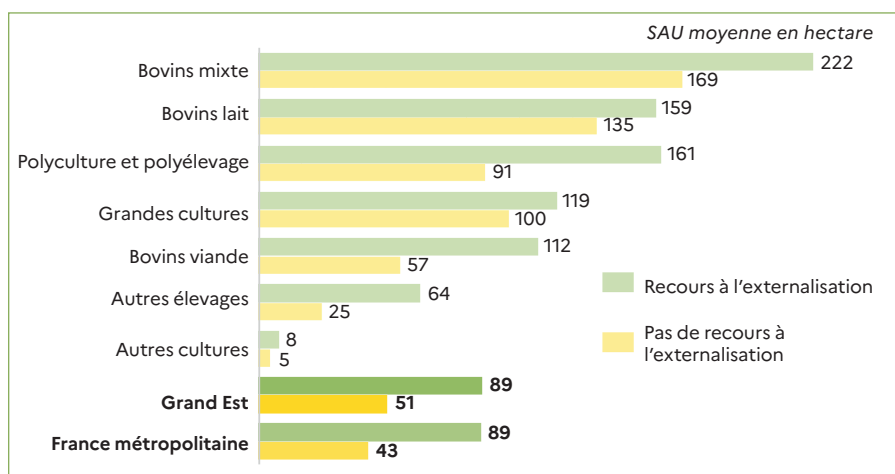
Exploitations ayant eu recours à des prestations de service en 2020* selon la spécialisation



* au cours de la campagne 2019-2020
Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 7

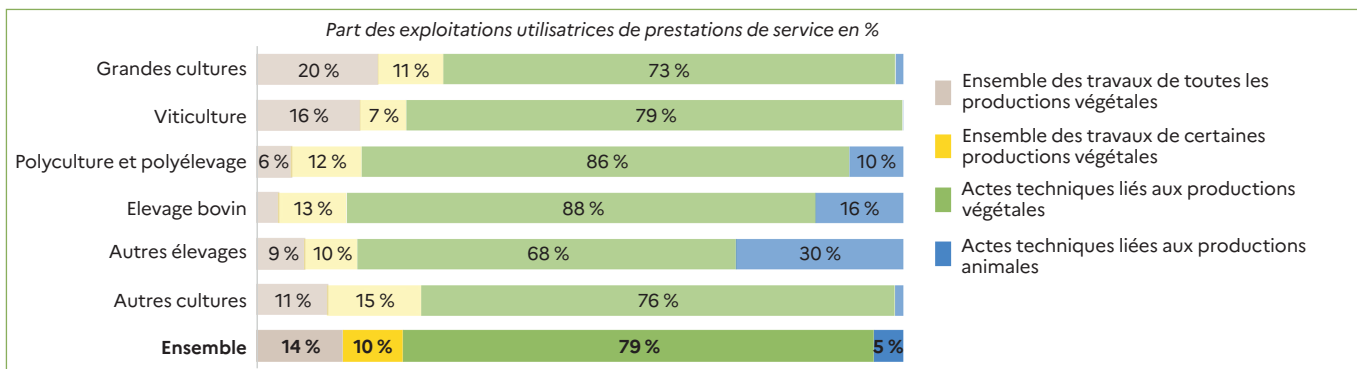
SAU moyenne des exploitations ayant eu ou non recours à des prestations de service en 2020*



* au cours de la campagne 2019-2020
Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 8

Type de travaux externalisés par les exploitations selon la spécialisation en 2020*



* au cours de la campagne 2019-2020

Note de lecture : Parmi les exploitations du Grand Est qui ont recours à l'externalisation, 14 % confient l'ensemble des travaux de toutes leurs productions végétales à des prestataires extérieurs. Pour une même spécialité, le total des pourcentages dépasse 100 % car certaines exploitations sont comptabilisées dans plusieurs catégories (possibilité par exemple d'externaliser certains actes techniques liés aux productions végétales et certains actes techniques liés aux productions animales).

Champ : Grand Est - Exploitations ayant recours à l'externalisation, hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

la main-d'œuvre externalisée atteint respectivement 35 % et 43 % de la main-d'œuvre totale en ETP (contre 5,8 % en moyenne pour l'ensemble des exploitations).

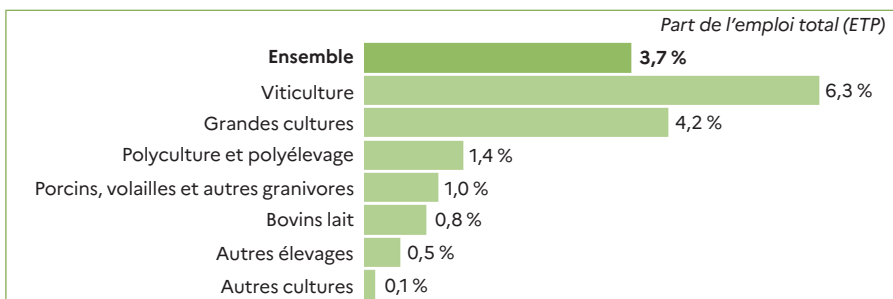
Augmentation du recours aux ETA

En 2020, le travail fourni par les entreprises de travaux agricoles (ETA) aux exploitations agricoles représente 2 500 ETP en Grand Est, soit 3,7 % de l'emploi total (Graphique 9). Les activités de viticulture et de grandes cultures sont les principales utilisatrices de ces prestations avec 92 % de ce volume de travail.

Légèrement plus répandu en Grand Est que dans l'ensemble France métropolitaine, le recours aux ETA marque encore une progression entre 2010 et 2020, portée par les grandes cultures mais surtout par la viticulture (Graphique 10). Cette évolution est particulièrement marquée dans les plus grandes exploitations (+ 60 %) alors que l'emploi total est resté stable (Graphique 11).

Graphique 9

Part du recours aux ETA dans l'emploi total (ETP) par spécialisation en 2020

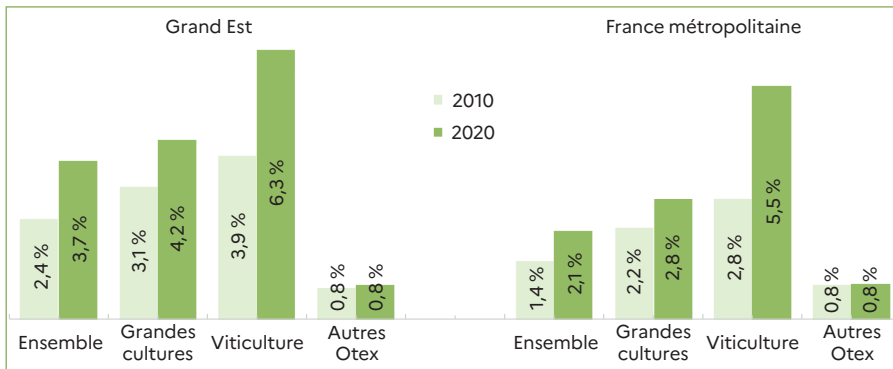


Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 10

Evolution de la part du recours aux ETA dans l'emploi total (ETP) par spécialisation entre 2010 et 2020

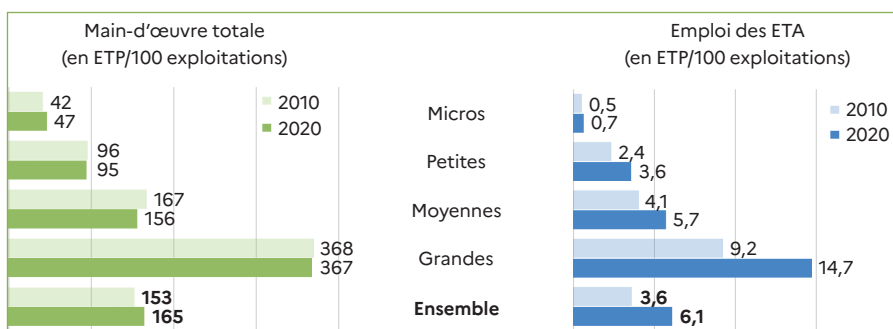


Champ : Grand Est - France métropolitaine - Hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 11

Evolution du recours aux ETA entre 2010 et 2020



Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020